

Image not found or type unknown



Enfant et separation quand le couple est pacsé

Par **GILABERT**, le 15/11/2016 à 18:30

Bonjour,

Mon fils et ma belle-fille se séparent, ils sont pacsés et ont une petite fille de 2 ans et demi.

Ils envisagent une garde alternée, doivent-ils saisir le juge aux affaires familiales? ou peuvent-ils mettre en place cette décision tout seuls ?

Merci de votre réponse, cordialement.